

CONTRAT D'ENGAGEMENT Légumes 2020

Entre les personnes ci-dessous adhérent.e.s à l'AMAP « Champs Libres », à jour de leur cotisation

NOM / Prénom (1^{ère} personne) : _____

NOM / Prénom (2^{ème} personne) : _____

Vous étiez déjà inscrit en 2019 et vos adresses, mails et tels n'ont pas changé
=> vous pouvez laisser les zones suivantes vides

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Mail (1^{ère} personne) : _____

Tél. portable (1^{ère} personne) : _____

Mail (2^{ème} personne) : _____

Tél. portable (2^{ème} personne) : _____



<http://www.amapchampslibres.fr>

ET Le maraîcher :

Michel DESERVILLE, Entrepreneur salarié associé au sein de la Coopérative d'Activités Agricoles *Les Champs des Possibles*, sise Ferme de Toussacq, 77480 VILLENAUXE-LA-PETITE

N° SIRET: 51402794500013 - TVA : FR60514027945

Tel : 06-21-86-02-94

Email : deserville.michel@orange.fr



**LES CHAMPS
DES POSSIBLES**

<https://www.leschampsdespossibles.fr/>

PANIER COMPLET A TOUTES LES DISTRIBUTIONS

Nb de paniers = 50 paniers complets

Total = 1100€

PANIER COMPLET TOUS LES 15 JOURS

Nb de paniers = 25 paniers complets

Total = 550€

COPANIER SOUHAITE :

SOUHAIT D'ETRE LA MEME SEMAINE QUE :

PARTAGE DE PANIER TOUTES LES SEMAINES

Nb de paniers = 50 ½ paniers

Total = 550€

COPANIER SOUHAITE :

PAIEMENT par PRELEVEMENT - NOUVEAU

Les règlements se feront au bénéfice des *Champs des Possibles* et affectés au compte entrepreneur de Michel Deserville par prélèvement automatique mensuel. Le paiement de la part de production, dont il est rappelé qu'il doit être un préfinancement, peut se faire, en 1 fois, 4 fois ou 10 fois : Un échéancier sera remis à l'amapien(ne) par les *Champs des Possibles*.

L'amapien(ne) remettra avec son contrat son RIB L'autorisation de prélèvement lui sera remise ensuite.

Il s'engage à prévenir sans délai un référent maraîchage de tout changement de coordonnées bancaires en cours d'année d'engagement.

1 prélèvement

num	Date	Montant
N°1	10 fev 2020	1100€ ou 550€

10 prélèvements

num	Date	Montant
N°1	10 fev 2020	110€ ou 55€
N°2	10 mars 2020	110€ ou 55€
N°3	10 avril 2020	110€ ou 55€
N°4	10 mai 2020	110€ ou 55€
N°5	10 juin 2020	110€ ou 55€

num	Date	Montant
N°6	10 juillet 2020	110€ ou 55€
N°7	10 aout 2020	110€ ou 55€
N°8	10 sept 2020	110€ ou 55€
N°9	10 oct 2020	110€ ou 55€
N°10	10 nov 2020	110€ ou 55€

4 prélèvements

num	Date	Montant
N°1	10 fev 2020	275€ ou 137,5€
N°2	10 avr 2020	275€ ou 137,5€
N°3	10 juin 2020	275€ ou 137,5€
N°4	10 aout 2020	275€ ou 137,5€

Choix de l'amapien(ne) concernant les dates de visites à la ferme - NOUVEAU

Atelier à la ferme	Date prévisionnelle*	Choix de l'amapien(ne) (cocher)
Désherbage oignons	Samedi 23 mai 2020	
Plantation des courges	Samedi 30 mai 2020	
Désherbage des carottes et betteraves	Samedi 20 juin 2020	
Fabrication de choucroute	Samedi 10 octobre 2020	
Récolte et stockage des légumes d'hiver	Samedi 24 & 31 octobre 2020	

*Dates prévisionnelles : Les dates sont fixées à l'avance mais sont soumises aux conditions d'avancée des cultures et aux conditions météorologiques

Présentation des Champs des Possibles :

- La coopérative Les Champs des Possibles propose un hébergement juridique, social, fiscal et comptable à des agriculteurs et agricultrices qui décident de développer durablement leur activité dans la coopérative. Leur statut est celui d'entrepreneur-salarié-associé, c'est-à-dire qu'ils ont les droits sociaux des salariés mais sont autonomes sur leur activité et sociétaires de la coopérative.
- L'activité est développée sur le site de la ferme collective de Toussacq, à Villenaux La Petite.

Composition des paniers :

- Le nombre de variétés de légumes (4 à 10) pourra varier ainsi que le poids (environ 5 kg pour un panier complet) en fonction de la nature des légumes proposés et de la saison.

Partage des récoltes :

- Les distributions ont lieu tous les mercredis entre 18h30 et 20h, aux Vergers de l'Îlot de Fontenay-sous-Bois (adresse : Sentier du Bois Guérin Leroux, Fontenay-sous-Bois).
- Ce lieu est mis à disposition gracieusement de l'AMAP par l'association « Les Vergers de l'Îlot » qui entretient et gère un verger communal.

Paniers non récupérés en fin distribution :

Les paniers non récupérés en fin de distribution ne sont pas remboursés. Les possibilités suivantes existent pour ces paniers.

1. Contacter avant la fin de la distribution l'un des distributeurs pour s'arranger pour le récupérer après la distribution chez lui.
2. Les légumes restants peuvent être partagés entre les 3 ou 4 personnes ayant fait la distribution
3. Les légumes restants peuvent être repris par le maraicher pour qu'il les remette en chambre froide pour redistribution à l'ensemble des amapiens aux prochaines distributions. *Cela concerne uniquement les légumes de garde (pommes de terre, carottes, courges, ...)*
4. Pendant les mois de juillet et août, les légumes restants peuvent être récupérés par le Secours Catholique et offerts à des familles fontenaysiennes dans le besoin
5. Les légumes restants peuvent être stockés dans la cabane de distribution pour don au Verger de l'îlot le jeudi matin, pour l'alimentation des animaux du verger, ou des événements organisés par l'association du Verger

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la charte des AMAP résumés ci-dessous et disponible auprès de l'association ou sur le site du réseau Amap Ile-de-France:

Engagements de l'adhérent :

- Pré financer la production.
- Assurer **au moins 3 ou 4 permanences** de distribution. Une proposition de répartition des permanences sera réalisée pour les distributions de l'année.
- Se rendre **au moins 1 fois** sur la ferme pendant la durée d'engagement (cf page 1).
- Gérer le partage éventuel de son panier hors des distributions
- En cas d'inscription à un évènement, alerter qui de droit et gérer ses retards et ses imprévus.

Engagements du maraicher partenaire

- Livrer chaque semaine ou quinzaine des produits de sa ferme, frais, de qualité et de saison, issus de l'agriculture biologique.
- Être présent aux distributions, donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures et accueillir les adhérents sur sa ferme s'ils souhaitent participer aux activités organisées par l'association
- Être transparent sur le mode de fixation des prix et ses méthodes de travail.
- Respecter le cahier des charges de l'agriculture biologique et la charte de l'agriculture paysanne

Engagements communs

- Les partenaires s'engagent à **partager les risques et bénéfices** naturels liés à l'activité agricole (aléas climatiques, ravageurs, etc.) et à faire part au collectif des soucis rencontrés.
- Toutefois et seulement en cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, etc.), le contrat pourra être révisé lors d'une réunion spécifique. Seront alors présents les adhérents, le maraicher et un représentant du réseau régional des AMAP qui évalueront le bien fondé des modifications à apporter.

Fait à Fontenay-sous-Bois, le : ____ / ____ / _____

Signature de l'adhérent.e

Signature d'un représentant de la SCIC Les Champs des possibles

Calendrier 2020 : distributions / prix et vacances:

semaine		Date	Vacances scolaires	Distrib Légumes	panier complet	1/2 panier	panier complet distrib sem A-sem paire	panier complet distrib sem B-sem impaires
S01	impaire	mer 01 janv 20	Vac Noel					
S02	paire	mer 08 janv 20		Leg n°01/50	22 €	11 €	22 €	
S03	impaire	mer 15 janv 20		Leg n°02/50	22 €	11 €		22 €
S04	paire	mer 22 janv 20		Leg n°03/50	22 €	11 €	22 €	
S05	impaire	mer 29 janv 20		Leg n°04/50	22 €	11 €		22 €
S06	paire	mer 05 févr 20		Leg n°05/50	22 €	11 €	22 €	
S07	impaire	mer 12 févr 20	Vac Hiver	Leg n°06/50	22 €	11 €		22 €
S08	paire	mer 19 févr 20	Vac Hiver	Leg n°07/50	22 €	11 €	22 €	
S09	impaire	mer 26 févr 20		Leg n°08/50	22 €	11 €		22 €
S10	paire	mer 04 mars 20		Leg n°09/50	22 €	11 €	22 €	
S11	impaire	mer 11 mars 20		Leg n°10/50	22 €	11 €		22 €
S12	paire	mer 18 mars 20		Leg n°11/50	22 €	11 €	22 €	
S13	impaire	mer 25 mars 20		Leg n°12/50	22 €	11 €		22 €
S14	paire	mer 01 avr 20		Leg n°13/50	22 €	11 €	22 €	
S15	impaire	mer 08 avr 20	Vac Printemps	Leg n°14/50	22 €	11 €		22 €
S16	paire	mer 15 avr 20	Vac Printemps	Leg n°15/50	22 €	11 €	22 €	
S17	impaire	mer 22 avr 20		Leg n°16/50	22 €	11 €		22 €
S18	paire	mer 29 avr 20		Leg n°17/50	22 €	11 €	22 €	
S19	impaire	mer 06 mai 20		Leg n°18/50	22 €	11 €		22 €
S20	paire	mer 13 mai 20		Leg n°19/50	22 €	11 €	22 €	
S21	impaire	mer 20 mai 20		Leg n°20/50	22 €	11 €		22 €
S22	paire	mer 27 mai 20		Leg n°21/50	22 €	11 €	22 €	
S23	impaire	mer 03 juin 20		Leg n°22/50	22 €	11 €		22 €
S24	paire	mer 10 juin 20		Leg n°23/50	22 €	11 €	22 €	
S25	impaire	mer 17 juin 20		Leg n°24/50	22 €	11 €		22 €
S26	paire	mer 24 juin 20		Leg n°25/50	22 €	11 €	22 €	
S27	impaire	mer 01 juil 20		Leg n°26/50	22 €	11 €		22 €
S28	paire	mer 08 juil 20	Vac Été	Leg n°27/50	22 €	11 €	22 €	
S29	impaire	mer 15 juil 20	Vac Été	Leg n°28/50	22 €	11 €		22 €
S30	paire	mer 22 juil 20	Vac Été	Leg n°29/50	22 €	11 €	22 €	
S31	impaire	mer 29 juil 20	Vac Été	Leg n°30/50	22 €	11 €		22 €
S32	paire	mer 05 août 20	Vac Été	Leg n°31/50	22 €	11 €	22 €	
S33	impaire	mer 12 août 20	Vac Été	Leg n°32/50	22 €	11 €		22 €
S34	paire	mer 19 août 20	Vac Été	Leg n°33/50	22 €	11 €	22 €	
S35	impaire	mer 26 août 20	Vac Été	Leg n°34/50	22 €	11 €		22 €
S36	paire	mer 02 sept 20		Leg n°35/50	22 €	11 €	22 €	
S37	impaire	mer 09 sept 20		Leg n°36/50	22 €	11 €		22 €
S38	paire	mer 16 sept 20		Leg n°37/50	22 €	11 €	22 €	
S39	impaire	mer 23 sept 20		Leg n°38/50	22 €	11 €		22 €
S40	paire	mer 30 sept 20		Leg n°39/50	22 €	11 €	22 €	
S41	impaire	mer 07 oct 20		Leg n°40/50	22 €	11 €		22 €
S42	paire	mer 14 oct 20		Leg n°41/50	22 €	11 €	22 €	
S43	impaire	mer 21 oct 20	Vac automne	Leg n°42/50	22 €	11 €		22 €
S44	paire	mer 28 oct 20	Vac automne	Leg n°43/50	22 €	11 €	22 €	
S45	impaire	mer 04 nov 20		Leg n°44/50	22 €	11 €		22 €
S46	paire	mer 11 nov 20		Leg n°45/50	22 €	11 €	22 €	
S47	impaire	mer 18 nov 20		Leg n°46/50	22 €	11 €		22 €
S48	paire	mer 25 nov 20		Leg n°47/50	22 €	11 €	22 €	
S49	impaire	mer 02 déc 20		Leg n°48/50	22 €	11 €		22 €
S50	paire	mer 09 déc 20		Leg n°49/50	22 €	11 €	22 €	
S51	impaire	mer 16 déc 20		Leg n°50/50	22 €	11 €		22 €
S52	paire	mer 23 déc 20	Vac Noel		1100 €	550 €	550 €	550 €